



Collège Jean Jaurès
32, Avenue des Quatre Pavillons
BP 20115
33151 CENON CEDEX
☎ 05.56.86.34.20
☎ 05.56.40.93.36
✉ ce.0331885v@ac-bordeaux.fr



Cenon, le lundi 23 avril 2018

Le Principal
Aux Parents des élèves du collège

Objet : inscription derniers jours de l'année scolaire

Madame, Monsieur,

La fin de cette année scolaire est le vendredi 6 juillet 2018. Les épreuves écrites du brevet se déroulent les jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018. Le collège sera fermé la veille soit le mercredi 27 afin d'installer les salles. Pour les 28 et 29, seuls les élèves de 3^e sont attendus au collège. Les corrections se feront les mardi 3 et mercredi 4 juillet : de nombreux professeurs seront occupés.

Nous devons généralement commander les repas plusieurs semaines à l'avance. Pour cette période après les épreuves du brevet, nous devons transmettre le nombre au plus tard le 15 mai. De plus, afin d'éviter des factures de demi-pension correspondant, autant que faire se peut, à la réalité, nous avons besoin de connaître vos intentions très vite.

Il nous faut donc recenser bien à l'avance le nombre de demi-pensionnaires qui seront présents à cette époque.

De même, pour cette période, tous les élèves présents (demi-pensionnaires ou non) seront pris en charge : des **travaux scolaires** seront proposés, encadrés par des professeurs ou des assistants d'éducation, en fonction du nombre d'élèves et des jours. Le collège reste ouvert.

Sans réponse, nous supposons que votre enfant ne viendra pas après les épreuves du brevet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Principal
P. FELBER

Coupon à rapporter à la Vie Scolaire le vendredi 4 mai dernier délai

Nom de l'élève :

Prénom :

classe :

Je souhaite inscrire mon enfant pour la semaine du 2 au 6 juillet 2018.

Mon enfant prendra ses repas au collège.

(Cocher la ou les case(s) choisies)

Signature des parents